

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Cessions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19-0048557

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6025

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Toumi Bouchra - veuve AKKAR

Date de naissance : 15/12/1961

Adresse : Propriété Allal Ben Abdellah Km 21 eschellate

Toumamia

Tél. : 06 61 19 86 97 Total des frais engagés : 423 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Noreddine JMILLI
Spécialiste Des Maladies Respiratoires
17, RUE Al'Achaari Appart. Agdal
Téléphone : 05 22 20 45 45

Cachet du médecin :

Date de consultation : 29/12/2020

Nom et prénom du malade : Toumi Bouchra (veuve AKKAR) Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL

03 MARS 2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/12/2023	CS	01	Gratuit	Dr. Noredine MILI Spécialiste P.S.M. Réspiratoire Rue AZZOUNI 1001 Agadir Télé: 0537 68 69 98

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	24/12/2023	423.00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

عيادة الدكتور نور الدين الجميلي
Cabinet Médical Dr Noreddine Jmili

Spécialiste des maladies respiratoires
Ex Responsable d'unité au service de
Pneumologie - CHU Ibn Sina RABAT



M.Jmili
Dr. Noreddine Jmili
Spécialiste des maladies respiratoires
17, Rue AL ACHAARI Apt 1, Agdal-Rabat
Tél: 05 37 68 65 68

اختصاصي في الأمراض الصدرية والتنفسية
مسئول سابق عن وحدة صحية مختصة
في الأمراض الصدرية والتنفسية بـ
الرباط في

بالمستشفي الجامعي ابن سينا بالرباط
24/2/2020

- Toumi Bouella
(eg AKWARD)
- En. V. - Butamyl 1 mg / 1 ml
En. - Dexamethasone 10mg
En. - prednisolone 10mg
05.05.2019: Emat S.V. sur prast 8
- effexin 100 (tablete de 7)
- Eplus 5mg 1g
10.05.2019: le 10mg x 1 mois
- Aeromax 5mg x nasal
En. 23.05: Epar 200x Nasal

Dr. Noreddine JMILI
Spécialiste des Maladies
Respiratoires et des Maladies
du Poumon et de la Voie Respiratoire
Téléphone: 05 37 68 65 68

05 37 68 65 68

17, Rue AL ACHAARI Apt 1, Agdal-Rabat / Tél: 05 37 68 65 68

Site-Web: dr-jmili-pneumo.ma

Mail: jmipno@hotmail.fr

Aeromax®
Budésonide

LOT:0036N002
PER:01/2021
PPV:190,00 dh



LOT: 191437
PER: 09-24
PPV: 95,00 DH

BUTAMYL®
Salbutamol
Flacon de 150 ml

P.P.V. : 21,40 DH

6 118000 190189

LOT N°:

UT. AV:

PPV:

اتبع نصائح الطبيب أو الصيدلي

74,60

PPV
LOT
PER

